Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 117 (2009)

Artikel: La colonisation des monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XVe siècle

Autor: Bastian, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514286

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Pierre Bastian

LA COLONISATION DES MONTS DE LAVAUX ET DU JORAT PAR LES PAYSANS DU HAUT GIFFRE AU TOURNANT DU XVe SIÈCLE

Les courants migratoires faucignerans dans la région lémanique à la fin du Moyen Âge demeurent peu explorés. Concernant Lavaux, Grandjean relève que « la région savoyarde de Samoëns fournit un bon nombre d'artisans, spécialement des charpentiers, avant de devenir une pépinière de maçons »[1]. De son côté, l'historiographie savoyarde avec Dechavassine s'est intéressée aux migrations vers le Valais des maçons issus des paroisses de Sixt et de Samöens au XVIIe siècle, sans parvenir à situer l'origine du mouvement qui, selon lui, « se perd dans la nuit des temps », ce que Cassina a interrogé de manière pertinente, mais par trop succinte. Pour sa part, Gérôme reprend l'interprétation classique d'une émigration saisonnière de « tailleurs de pierre [...] sur les chantiers de Savoie, de Suisse et de Franche-Comté » qui commença au milieu du XVIe siècle[2]. Dans sa remarquable étude sur le Faucigny à la fin du Moyen Âge, Carrier constate que dès la seconde moitié du XVIe siècle, la migration saisonnière provenant du haut Giffre est « solidement » attestée, mais comme « les plus sérieux en conviennent, on ne peut faire remonter la preuve de son existence en deçà du XVIe siècle »[3].

1 Marcel Grandjean, (dir.), *Lutry, arts et monuments du XIe au XXe siècles*, Lausanne: Imprimeries réunies, 1991, Vol. 2, pp. 480, 477 et 481-482. Il considère la présence du charpentier Humbert Cottet, de Saint-Jean-d'Aulps, attesté en 1530 à Lutry, comme « marquant les débuts de la grande immigration savoyarde dans notre région ». Il fait du maçon Huguet Amaudruz de Samoëns, présent à Lutry dès 1589, « l'un des tous premiers maçons émigrés et l'un des précurseurs d'un courant plus général qui va durer jusqu'au XIXe siècle ».

2 Chanoine Dechavassine, « Les maçons du Giffre et leur émigration séculaire », *Revue savoisienne*, N° 68, 1952, pp. 147-174; Gérard Cassina, « L'activité des maçons de Samoëns et de Sixt en Valais: état de la question », in *La sociabilité des Savoyards: les associations socio-économiques en Savoie des origines à l'époque actuelle. Actes du XXIXe Congrès des Sociétés savantes de Savoie, Samoëns, 4-5 septembre 1982*, [Chambéry]: Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1983, pp. 39-40; Colette Gerôme, *Histoire de Samoëns, sept montagnes et des siècles*, Montmelian: La Fontaine de Siloé, 2004, pp. 94-95.

3 Nicolas Carrier, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge. Économie et société, fin XIIIe-début XVIe siècle*, Paris: L'Harmattan, 2001, p. 107.

Ces dernières considérations restent hypothétiques et n'envisagent pas de destination précise des émigrés du mandement de Samoëns vers Lavaux et le Jorat. Or, les registres de bourgeoisie des grandes paroisses de Lutry et de Villette permettent de découvrir un nombre significatif d'individus issus du haut Giffre recensés dès les années 1535 parmi les nouveaux bourgeois. Les admissions à la bourgeoisie supposent une présence durable d'une première, voire d'une deuxième génération d'immigrés, et par conséquent un courant antérieur d'environ un demi-siècle. Il s'agira d'en déterminer les prémisses en explorant les registres d'abergements permettant de dévoiler un processus de colonisation spécifique. Pour mesurer la diffusion de ce courant migratoire, nous disposons d'un instrument privilégié, le registre de la taille de 1550[4]. Il restitue l'entier des chefs de feu imposables ainsi que l'état de leur fortune. Construire le corpus des individus et patronymes issus du haut Giffre permettra de les repérer parmi les chefs de feu de 1550, d'évaluer leur importance numérique et de préciser leur distribution spatiale. Ceux reçus à la bourgeoisie dans les grandes paroisses de Lutry et de Villette serviront d'indicateurs privilégiés afin de restituer le processus d'implantation de cette population nouvelle et de situer son déploiement en 1550.

Un indicateur: les étrangers du haut Giffre devenus bourgeois de Lutry

L'intégration d'étrangers à la ville et communauté de Lutry est facilement repérable. Le *Rôle de bourgeoisie établi*[5] en 1741 relève la liste chronologique des entrées à la bourgeoisie de 1535 à 1733. Il fait apparaître une césure temporelle significative de 1546 à 1563 sans aucune mention de réceptions, avec, de 1535 à 1546, huitante-deux nouveaux bourgeois reçus dans un laps de temps de onze ans, et, de 1563 à 1733, nonante-cinq réceptions durant les cent septante ans qui suivirent, révélant ainsi l'intensité de la démarche entreprise en février 1535.

Cependant, pour mesurer toute l'ampleur de ce flux, les données du *Rôle* doivent être corrigées. En effet, ce document ne recueille que les étrangers dont les droits furent réglés moyennant finance. Il ignore « ceulx ausquels les largitions sont esté faictes qui sont morts, qui nont point laissé denfans vivans de leurs corps procréés en loyal mariage, ny biens meubles ny immeubles que lont puisse apresent scavoir »[6] et qui ne furent plus considérés comme bourgeois. Le *Rôle* ne cite pas non plus ceux qui étant

4 ACV, Bp 13, Bp 13bis et Bp 14, Registres de la taille de 1550.

5 Par le secrétaire Jost François Mégroz (1721-1778), ACL, Jaune C1 ; ACL, Jaune C2 ; ACL, Bleu A1 et A2.

6 Document établi par le Conseil en date du 31 janvier 1585, ACL, Jaune C2.

décédés avant de régler le rachat de la bourgeoisie la perdirent également ou ceux qui, tout simplement, abandonnèrent la paroisse. C'est pourquoi, pour saisir le mouvement migratoire dans son ensemble, il faut s'en remettre aux actes du Conseil où apparaissent chacun des étrangers reçus un à un.

Les actes restituent un cycle plus intense et plus ample d'admissions débutant certes le 24 février 1535, mais perdurant au-delà de 1543 jusqu'à la fin 1549, pour ne reprendre qu'en 1563[7]. Il apparaît ainsi que les réceptions furent au nombre de cent soixante-sept de février 1535 à décembre 1549, plus du double de celles retenues par le *Rôle* pour la même période. Pour les années qui suivirent, le rythme d'admission se réduisit fortement avec vingt-sept entrées enregistrées par le *Rôle* de 1563 à la fin du siècle et soixante-huit de 1600 à 1733. L'intensité de l'intégration antérieure à 1550 en apparaît d'autant plus marquée.

Remarquons que les deux tiers des admissions se firent avant août 1536, durant un premier laps de temps précédant la conquête bernoise du pays de Vaud. L'interruption d'août 1536 à janvier 1540 correspondit à la période d'instabilité qui la suivit. Celle-ci n'a certainement pas fait qu'interrompre un processus déjà engagé; elle nous livre la clé de la motivation du Conseil de Lutry ainsi que de l'intensité de la démarche menée en février 1535 et entamée dès 1530 lorsque commencèrent les frictions entre le duché de Savoie et *Messieurs de Berne*. Dans une période d'instabilité politique, il fallait régulariser une importante population flottante au statut indéterminé, d'autant plus que beaucoup étaient des immigrés de deuxième génération, nés dans le finage, sans plus de rapport avec leur paroisse d'origine. Pour le comprendre, il nous faut établir avec précision l'origine des nouveaux bourgeois.

Il est possible d'en rendre compte, car les sources offrent des données plus ou moins systématiques sur les lieux de provenance. Elles signalent souvent la paroisse et le diocèse d'origine, éventuellement l'un ou l'autre, parfois elles ne livrent malheureusement aucune donnée, ce qui est le cas pour seulement 13 % du corpus, soit vingt-deux des cent soixante-sept entrées à la bourgeoisie. La référence à la paroisse et/ou au diocèse d'origine pour les cent quarante-cinq entrées restantes (87 % du corpus) est cependant suffisante pour établir avec certitude les principaux courants migratoires et en découvrir les polarités. On peut les classer en trois pôles en fonction de leur degré d'éloignement de la paroisse de Lutry: les environs plus ou moins proches dans le diocèse de

7 Les manuaux de 1579 à 1585 manquent. Les livres de comptes complètent les données, mais ne permettent d'arriver, pour la seconde moitié du XVIe siècle, qu'à quelque 48 réceptions, outre quelques «admissions temporaires pour un an». Ce chiffre traduit la politique restrictive du Conseil qui se poursuivit ensuite.

Lausanne (7 % des entrées); l'*outre lac*, c'est-à-dire, dans le diocèse de Genève, par ordre d'importance le haut Giffre, la dranse de Morzine (haut Chablais), la basse Arve, le bas Chablais et le Genevois; la plus grande partie des nouveaux bourgeois en provint, car, des cent quarante-cinq entrées ou individus de provenance connue, cent-seize s'y rattachaient soit les quatre cinquièmes (80 %) de la population nouvelle bourgeoise avec une origine identifiée. Le dernier contingent migratoire fut constitué par des individus désignés sous le terme générique de « Lombards » ou par leur diocèse d'origine, celui de Novare. Il fut relativement modeste avec treize nouveaux bourgeois venus de ce diocèse et un de celui d'Ivrée, soit un peu plus de 9 % des provenances connues.

De l'ensemble des nouveaux bourgeois issus du diocèse de Genève se détachent ceux venus de la haute vallée du Giffre dans le Faucigny, c'est-à-dire les paroisses de Samoëns et de Sixt. Ce fut le foyer le plus nourri avec 33 % des nouveaux bourgeois à l'origine connue, soit quarante-huit entrées. Si l'on ne considère que la population venue du diocèse de Genève (cent-seize entrées), ils constituent le principal flux migratoire en provenant, soit 41 % des nouveaux bourgeois issus de ce diocèse. Les données complémentaires de réceptions à la bourgeoisie de la paroisse de Villette[8] et les informations éparses recueillies concernant les Monts de Saint-Saphorin et le Jorat permettent de constituer un corpus significatif de patronymes (cf. annexe) issus des paroisses de Samoëns et de Sixt présents dans celles de Lavaux et dans le Jorat.

Les causes du courant migratoire dans le haut Giffre

Située à l'extrémité supérieure de la haute vallée du Giffre, au cœur du massif du même nom et en aval d'un cirque montagneux fermant tout passage vers le Valais, la paroisse de Sixt comptait alors de soixante (en 1481) à cent feux (en 1518). Ce vaste territoire à l'habitat très dispersé, composé de hameaux de petite taille et peu hiérarchisés, se déployait le long des deux branches torrentueuses du Giffre supérieur et inférieur. Elles se rejoignaient en aval du cœur de la paroisse formé par l'abbaye. Fondée par des chanoines de Saint-Augustin dont la charte datait de 1144, elle était entourée de quelques maisons constituant un village guère plus peuplé que les cinq autres hameaux[9]. En contrebas dans la vallée, à six kilomètres de là, commençait la paroisse voisine de Samoëns. Elle comptait environ quatre cents feux en 1518 et était le siège de la châtellenie

8 ACC, L13/7, Déclaration des étrangers de la paroisse de Villette, 1574.

9 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 28; François-Marie Rannaud, *Histoire de Sixt 1135-1914. Abbaye, paroisse, comune*, Annecy: Imprimerie J. Abry, 1916.

dont dépendait Sixt. Le bourg de Samoëns était légèrement plus important que celui de Sixt, car dès l'origine il avait réuni l'église, le château et un marché, cœur d'une paroisse étendue dans une large vallée peuplée de vingt-six hameaux ou villages [10].

Carrier a remarqué leur création par des lignages dont les patronymes y restèrent liés [11]. Les listes de taillables, enregistrés par les comptes de subsides disponibles pour la paroisse de Samoëns pour les années 1475, 1496 et 1503 et de la gabelle du sel de 1561 pour Sixt, permettent de constater, sur près d'un siècle, la récurrence de l'enracinement local des patronymes portés par les individus originaires du haut Giffre résidents dans les paroisses de Lutry et de Villette. La faible mobilité patronymique à l'intérieur de l'espace paroissial de Sixt et de Samoëns permet de saisir leur origine au hameau près [12].

Le mouvement migratoire vers Lavaux fut le fruit de causes concomitantes. La pression démographique dans les vallées alpines joua un rôle moteur. Carrier en a reconstruit l'évolution. Il remarque qu'à une période de stagnation de la population de 1360 à 1480 environ, succéda une « reprise significative » de 1480 à 1520 environ. Les paroisses du haut Giffre virent leurs effectifs augmenter de manière notoire entre 1443 et 1471, au contraire du reste du Faucigny qui stagna ou régressa. Mais la vigueur du décollage dans les décennies suivantes se traduisit par une croissance de 60 % de la population dans l'ensemble des paroisses du Faucigny et même de 90 % dans celle de Sixt [13]. Ceci confirme ce qu'avançait déjà Louis Binz dans son étude du diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge [14]. Sur la base de sources couvrant de deux cents à cinq cents villages hauts savoyards au XVe siècle, il constatait qu'à cause de la peste, de 1415 à 1445, le diocèse se dépeupla fortement, « à l'exception des régions de montagne ». Puis de 1443 à 1482, on assista à un renversement de la situation démographique avec une remontée qui « se manifesta plus pleinement sur les hauteurs ». Enfin, de 1482 à 1518, se produisit un « essor extraordinaire » de la population diocésaine. Elle passa de 26 000 à 36 000 feux. La croissance toucha d'autant plus fortement les hautes vallées alpines qu'elles n'avaient

10 Nicolas Carrier, *op. cit.*, pp. 202-203.

11 *Ibid.*, p. 195 ; à la p. 538, il écrit très justement : « Les communautés de ‹ village ›, entendre de hameau, sont un élément stable de la sociabilité montagnarde. Elles sont à la fin du Moyen Âge essentiellement des communautés de voisinage et de copropriété, mais leur origine familiale se laisse encore deviner ».

12 ADS, SA 14554, 14559, comptes de subsides, SA 14483, compte particulier, SA 2021, f. 2-15, Gabelle du sel de 1561.

13 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 81.

14 Louis Binz, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire, 1378-1450*, Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2e série, t. 46, Genève : A. Jullien, t. 1, 1973, pp. 69-70.

pas connues auparavant le déclin des parties basses du diocèse. Pour Binz[15], « la vitalité démographique sera d'ailleurs telle que dès la fin du XVe siècle commença cette émigration alpine qui ne cessera plus ».

Une cause économique s'ajouta à la pression démographique ou plutôt lui fut liée. La conjoncture de la fin du XVe siècle fut en effet caractérisée par une hausse du prix des céréales. Carrier[16] montre qu'à cause de l'accroissement de la population, la production céréalière des communautés du haut Faucigny fut structurellement incapable de suffire aux besoins dès les années 1430, et ceci particulièrement dans le haut Giffre. En dépit de leurs ressources, les Préalpes et les Alpes ne parvinrent plus à occuper et à nourrir leur surcroît de population, d'autant plus que l'élevage qui avait pris le dessus sur l'agriculture demandait moins de bras. Les deux incendies de Samoëns, en juin 1476 par une incursion valaisanne et en 1491 par accident, contribuèrent sans doute à renforcer le malaise économique. Enfin, les conditions climatiques ne furent pas non plus négligeables dans la mesure où le mauvais temps du début des années 1480 entraîna une série de récoltes médiocres[17].

Ces causes conjuguées permettent de comprendre les facteurs déclencheurs de l'arrivée sur les Monts de Lutry et de Villette des nombreux étrangers en provenance du haut Giffre, dès le dernier quart du XVe siècle. Le terme d'étranger doit se comprendre dans son sens ancien, comme n'appartenant pas à la communauté des bourgeois, car, de fait, ceux-ci se déplaçaient dans un même espace linguistique, culturel et politique, l'évêché de Lausanne étant une enclave en terres du duc de Savoie. Ils provenaient de paroisses se trouvant dans un rayon qui ne dépassait pas deux à trois journées de marche en contournant le lac. Depuis Sixt et Samoëns, le trajet pouvait même se réduire si, au lieu de passer par Genève, on rejoignait directement Thonon par le col des Gets et la vallée d'Aulps et on traversait le Léman en barque. Vu la proximité géographique, il est probable que dès les années 1480, l'excédent démographique s'accentuant dans le haut Giffre, une première migration saisonnière ou temporaire précéda les débuts de la migration définitive enregistrée dès la décennie suivante. Mais, pour que la migration devienne définitive, il fallut qu'aux causes de départ correspondent des facteurs favorables à l'arrivée, dans la société d'accueil. Il est possible d'en considérer trois.

D'une part, à Lutry, la réalité démographique était l'inverse de celle des vallées alpines dans la mesure où les anciens lignages tendaient à disparaître avec les pestes qui affectèrent la région de Lavaux au XVe siècle. En comparant les livres de comptes

15 *Ibid.*, p. 70.

16 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 157.

17 *Ibid.*, p. 215 ; Colette Gerôme, *op. cit.*, p. 57.

de Lutry de 1491 et de 1506, on note la disparition d'un certain nombre de patronymes bourgeois[18], ce qui soutient l'hypothèse. D'autre part, les paroisses de Lutry et de Villette avaient entrepris une politique active de défrichage en abergeant les communs des Monts à des particuliers, cherchant ainsi à coloniser à leur profit des espaces pionniers aux frontières encore indéfinies. Un besoin de main-d'œuvre se fit sentir à la fin du XVe siècle que vint combler l'arrivée des hauts-faucignerans occupés comme *grangiers*.

Enfin, outre ces facteurs, la migration fut aussi liée à un rapport ancien entre Lutry et le Chablais. Les liens passèrent par les étroites relations matrimoniales entre les seigneurs de Blonay « qui jouèrent un important rôle d'intermédiaire entre les terres épiscopales et le Chablais savoyard » et les Mayor de Lutry, et par le fait que le prieuré de Lutry avait sous sa tutelle le prieuré de Saint-Paul-sur-Évian depuis le début du XVe siècle[19]. Notons aussi les liens directs avec l'abbaye de Sixt en la personne d'Henri de Alibertis qui commença sa carrière ecclésiastique comme moine du prieuré bénédictin de Lutry en 1430 et devint, avant 1452, abbé du couvent des Augustins de Sixt[20]. Enfin, n'oublions pas que Notre-Dame de Lausanne était un lieu de pèlerinage marial très réputé. On venait de loin admirer la cathédrale et y vénérer la vierge, ce qui a pu attirer aussi vers les Monts de Lavaux qui faisaient partie du territoire temporel de l'évêque de Lausanne, des migrants désireux de se rapprocher d'un lieu si reconnu. Plus que tout autre moyen de communication, les « dranses » débouchant à Thonon servirent pour les habitants du haut Faucigny de voies naturelles vers les rives du Léman.

Les débuts de l'implantation sur les Monts de Lavaux en bordure du Jorat

Depuis quand les « étrangers » du haut Giffre reçus à la bourgeoisie s'étaient-ils établis ? Les sources notariales permettent d'y répondre en partie, mais elles sont peu abondantes. Il serait ainsi difficile de déterminer les débuts de leur présence, si certains des nouveaux bourgeois ou leurs pères n'étaient devenus propriétaires de biens relevant du fief des paroisses de Lavaux. Car, tant qu'ils restaient des saisonniers au service des

18 Par exemple : Baucion, Bondat, Crat, De Gex, Degraz, De Saint Amour, Desportes, Grancier, Quiquat.

19 Eugène Mottaz (dir.), *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, Genève : Éditions Slatkine, t. 2, 1982, p. 169 ; Agostino Paravicini Bagliani, Jean-François Poudret, *La maison de Savoie et le pays de Vaud*, Lausanne : BHV 97, 1989, p. 10. Sur les liens des Blonay de Saint-Paul-Touronde avec Lutry, cf. l'affaire Conriard en 1541 dans ACV, Dg 13/2, Notaire Jacques Bergier, 1541, f. 115 ss.

20 Ansgar Wildermann, *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 3e série, t. XIX, 1993, p. 44.

familles bourgeoises, aucune source comptable ou foncière ne les enregistrait. Ce n'est donc qu'au moment où certains d'entre eux acquirent des terres communales que parlent terriers et livres de reconnaissances.

Ces documents ont été précieusement conservés, car ils s'intéressaient aux terres relevant des fiefs bourgeoisiaux, situées sur les râpes de Lutry et de Villette abergées par les conseils à des tenanciers qui devaient une redevance, le cens. Le terme de *râpes* (du latin *raspa*) évoquait des terrains en friche et pentus, broussailleux ou sylvestres en bordure du Grand et du Petit Jorat[21]. Ce vaste espace encore largement couvert de forêts *(nemora, jura)* n'avait été que partiellement défriché à la fin du XVe siècle. Il relevait principalement des fiefs communaux comme le rappelle le lieu-dit des *Condamines*[22]. Ansi, pendant plusieurs siècles, la ville de Lutry avait gardé dans ses réserves les forêts qu'elle avait reçues en donation. Dès la fin du XIVe et surtout à partir du milieu du XVe siècle, elle les avait concédées peu à peu sous forme de *mas de bois* à ses propres bourgeois ou à d'autres issus des finages voisins. Les contrats de concession (abergements emphytéotiques)[23], auparavant absents des sources[24], attestent ce mouvement progressif. Un même mouvement se dessina pour la grande paroisse de Villette dont les râpes avaient été réparties entre les villages *(quarts)* des bas de la paroisse. Ces râpes étaient abergées « à condition d'extirper et de réduire à terre et à pré »[25]. Cela prenait de trois à cinq ans pour transformer un bois en pâturage ou en champ propre aux semailles selon un rythme précis : écobuage et brûlis des sous-bois, abattage des troncs, poussée de l'herbe et petit élevage, désouchage avec des bœufs et, seulement alors, pâture ou semailles. Les agriculteurs pionniers qui s'étaient attaqués à la forêt y avaient créé ainsi des champs *(terre)*, des prés *(prata)* et des pâturages *(pasqueragia, pascua)*. Il s'agissait de terrains argileux, lourds et peu perméables, souvent marécageux, d'où le nom de moille *(mollia)* qu'on leur donnait. Le terme de chalet *(challetus)*, réservé aux bâtiments d'alpage[26], désignait le type d'habitat de bois qui y

21 Les termes de bois et de râpes sont utilisés indifféremment pour définir cet espace. Par exemple : *De taxii nemoris seu rasparum ville et comunitate lustriaci*, ACL, Rouge A1, 1449-1450, f. 5.

22 Parcelle de grande taille appartenant à la réserve seigneuriale. C'est à partir de 1458 que le *pratus dicte ville appelatus de Condeminaz* commence à être abergé par la ville à des particuliers, cf. ACL, Bleu K2, f. 27.

23 L'abergement emphytéotique est une concession de terres communales en échange d'une faible redevance annuelle perpétuelle, le cens.

24 Probablement parce que l'attention des bourgeois s'était concentrée jusque-là sur la mise en culture des vignes.

25 Par exemple ACL, Bleu Z2, f. 66, N° 242, 1465, f. 46, N° 166, 1385, f. 50, N° 182, 1468 ; ACL, Bleu K2, f. 28, 1458.

26 Cf. Nicolas Carrier, *op. cit.*, pp. 203-205. Il remarque que le terme *alpis* devient *mons* au XIVe siècle. Les Monts de Lavaux avec leurs chalets renvoyaient probablement à l'idée d'alpage pour les vignerons des bas.

prédominait au XVe siècle. Il reflète l'usage fait de ces tenures où la forêt défrichée avait laissé la place à des pâturages. Les chalets servaient d'abris aux bêtes et aux hommes. Ces derniers n'y résidaient que de manière temporaire. L'abandon du terme de chalet pour celui de grange/ferme *(grangia)* et la concession de fours *(furni)* liés aux nouveaux abergements dès la fin du XVe siècle soulignent la transformation de l'habitat et la fixation tardive d'une population qui jusque-là n'avait résidé que de manière saisonnière sur les *mas*.

Les abergements contribuèrent d'abord à fixer la délimitation communale, régulièrement en dispute avec les finages voisins, par la sédentarisation d'une population. Ensuite, ils assurèrent un revenu communal sous forme de cens emphytéotique. Ils commencèrent dès 1370, mais furent rares jusqu'au milieu du XVe siècle pour se faire dès lors réguliers jusque dans les années 1530. Le registre des abergements ne manifeste en rien une « ruée » des bourgeois de Lutry et de Villette vers les râpes. Les pestes récurrentes du XVe siècle semblent avoir perturbé et même interrompu par moment le processus[27]. Le premier élan de colonisation fut ainsi freiné par les nombreux décès qu'elles entraînèrent[28]. Les vieux lignages s'effilochant, l'immigration, saisonnière d'abord, définitive ensuite, vint combler un déficit d'hommes dans un mouvement de colonisation des râpes, complémentaire de celui commencé par les bourgeois. À long terme, la conquête des râpes dépendit de cet apport dû à la forte pression démographique dans leur vallée d'origine qui contraignit les saisonniers à s'intéresser vers la fin du XVe siècle à défricher et à coloniser pour leur compte l'unique fraction des finages avec des terres encore disponibles. D'abord émis en faveur de bourgeois[29] ou de voisins, les abergements[30] à des métayers du haut Giffre commencèrent à se faire réguliers dès 1491 et prit toute son ampleur durant les trois décennies suivantes.

27 André Guisan, « La peste à Lausanne et dans le Pays de Vaud », *Revue suisse de médecine*, 1917, pp. 181-191, 210-217 et 223-236. Il signale les années 1430, 1439, 1450, 1451, 1460, 1477, 1485, 1493 et 1494 comme celles où l'épidémie redoubla en Pays de Vaud.

28 Eugène Mottaz (dir.), *op. cit.*, t. 2, 1982, p. 796.

29 À Lutry, les premiers étrangers abergés apparaissent à partir des années 1470, mais ils ne sont que quatre dont Reymond De la Chavassine, portant un patronyme de Samoëns, cité des 1466, abergataire sur les Monts.

30 Pour les abergements à des étrangers à Lutry, cf. ACL, Bleu K2, f. 8, 38, 44, 46-49, 52, 59-65, 65-68 et 70-75 ; ACL, Bleu Z2, f. 38, 43, 46, 48, 50, 52, 64 et 66 ; ACL, Bleu K10, f. 27-37, 72-77, 64-89, 113-120, 128-134, 139-167, 169-192, 336-357, 403-414 et 421-425 ; ACL, Bleu K11, f. 27-29. Pour Villette, cf. L71/120, f. 25-27 ; L71/123, f. 23-204 ; L72/124, f. 3-74.

Premier abergement de hauts Faucignerans dans les grandes paroisses de Lutry et de Villette 1491-1531 31

Année	Nom	Prénom	Origine Paroisse	Lieu-dit de l'abergement	Paroisse
1491	Tronchet	Mermet	Samoëns	Es Mottes	Lutry
1495	Favre	Jean	Samoëns	En Donabar	Lutry
1496	Marguerat	Laurent	Samoëns	En La Vaux de Sy	Lutry
1499	Bovet	Jean	Samoëns	En la Signollaz	Lutry
1499	Desfaux	Claude	Samoëns	En la Signollaz	Lutry
1501	Duret	Henri	Samoëns	En Margot	Lutry
1503	Bastian	Pierre l'aîné	Sixt	En Praz Pélisson	Villette
1503	Bastian	Pierre le jeune	Sixt	En Margot	Lutry
1504	Dubosson	Jean	Samoëns	En Praz Pélisson	Villette
1504	Albin	Pierre	Samoëns	En Nialin	Lutry
1507	Richard	Pierre	Sixt	En Praz Pélisson	Villette
1508	Guillet	Humbert	Samoëns	En la Signollaz	Lutry
1508	Duverney	Jean	Samoëns	En Margot	Lutry
1509	Albin	Michel	Samoëns	En Nialin	Lutry
1511	Rouge	Louis	Samoëns	En la Riondonaire	Lutry
1512	Albin	André	Samoëns	Rière Chenaux	Villette
1512	Pigney	Ansermod	Samoëns	En la Chevrery	Belmont
1512	Bidaux/Bidal	Berthod	Samoëns	En la Gollie	Lutry
1513	Tornier/Tornare	Pierre	Sixt	Au Poisat	Lutry
1514	Ruffy	Jean	Samoëns	En Praz Pélisson	Villette
1515	Du Crot	Claude	Sixt	A Montaubiau	Villette
1517	Rouge	Pierre	Samoëns	Au Maret à la gruaz	Villette
1520	Bron	Ansermet	Sixt	En Grandchamp	Lutry
1521	Jordan	Ansermod	Samoëns	En Praz Lugrin	Lutry
1523	Bovet	Jordan	Samoëns	En Condemines	Lutry
1523	Bergier	Augustin	Sixt	En Rey de costa	Lutry
1523	Fayet	Bernard	Sixt	Au Grenet	Villette
1531	Bayet/ De les Mellierex	Mignet/ Louis	Sixt	En la Corrait	Villette

Sources : ACL, Bleu K2 et Bleu Z2 ; ACC, L71/123 et L72/124 ; ACV, Ff 42 et 32bis.

31 Je ne tiens compte que du premier abergement, la plupart des abergataires l'ayant été plusieurs fois durant la période considérée dans la mesure où ils cherchaient à agrandir leur tenure en acquérant des terres voisines.

L'abergement ne marquait cependant pas le début de la présence des abergataires. Ils travaillaient déjà temporairement comme *grangiers* sur les Monts et résidaient dans les chalets appartenant aux familles des bas des paroisses. Ainsi, au moment d'être abergé *en Donnabar* en 1495, Jean Favre de Samoëns demeurait sur les Monts de Lutry; en 1496, Laurent Marguerat de Samoëns était *grangier* de Gérard Piccard de Lutry, *en Praz Pélisson* quand il obtint un mas, tout à côté, *en La Vaux de Sy* et Claude Desfaux, provenu de la même paroisse, habitait dans la *grange* de Georges Gantin de Lutry, *à la Signolaz*, alors qu'il recevait un *mas de grand bois* en abergement au même lieu en 1499[32]; Henri Duret de Samoëns, abergé en 1501, se trouvait dans la paroisse de Lutry en septembre 1495, lorsqu'il vendit « deux fonds sis au territoire de Montreux » à maître Michel Charvet de la paroisse de Samoëns[33]. Ces données soutiennent l'idée d'une arrivée antérieure, temporaire ou saisonnière, plus ou moins prolongée, bien avant l'implantation patrimoniale des nouveaux venus signalée par les abergements et l'entrée à la bourgeoisie. Cela laisse entendre qu'une population flotante de métayers-saisonniers, provenant principalement du haut Giffre, se trouvait sur les râpes de Lavaux dès les deux dernières décennies du XVe siècle. Les abergataires enregistrés n'en furent qu'une manifestation partielle, bon nombre de grangiers n'accédant pas à l'abergement ou ne demeurant que de manière temporaire.

Une implantation qui déborda vers l'intérieur du Jorat

Bien que fortement concentrée, l'implantation des paysans du haut Giffre fut plus large et intéressa l'ensemble des Monts de Lavaux et déborda en particulier vers l'intérieur du Jorat. Dans cet axe, d'autres chefs de feu participèrent du même mouvement du tournant du XVe siècle; Aymon de Valloné *de Samoëns* était un *habitant* de Villars-Mendraz en 1499[34]; il avait acquis en abergement une cinquantaine de poses *ad nemus reductas* en divers lots relevant du prieuré de Lutry dont il fit reconnaissance en février 1499-1500[35]; peu après, en février 1502-1503, il fut établi notaire et juré du chapitre de Lausanne par Michel de Saint-Cierges, juge du même chapitre[36]; un *Double des légances* de Guillaume de Valloné, fils d'Aymon, pour « des biens autrefois abergés à ses prédécesseurs » par le

32 ACL, Noir B2, 1496 et Bleu K2, f. 49.
33 ACL, Bleu Z3b, Acte N° 476.
34 ACV, Dg 210/1, Notaire N. Renguis, 1490-1505, f. 28-30 et 75.
35 ACV, Fn 271, Reconnaissance d'Aymon de Valonné du 4 février 1499-1500.
36 ACV, Dg 210/1, Notaire N. Renguis, 1490-1505, 10 février 1502-03, f. 257.

prieuré de Lutry montre que dans les années 1534, la plupart des terres des Valloné distribuées sur les territoires de Villars-Mendraz et de Peney-le-Jorat étaient passées à des chefs de feux issus de Sixt et de Samoëns dont Pierre Pigney, Sermoz et Antoine Mojonier, Guillaume Jatton, Claude Richard, Jean fils de Collet De Lessert et Jean fils de Pierre De Lessert[37]; une filière liée au haut Giffre apparaît ainsi colonisant le Jorat à Villars-Mendraz et Peney-le Jorat par le biais du défrichement de terres du prieuré de Lutry abergées à Aymon de Valloné; d'autres habitants originaires du haut Giffre résidaient dans le voisinage; Pierre et Jean Moccand de Sixt faisaient partie, en août 1505, des cinq chefs de feu de Peney-le-Jorat devant cense, au *nom de tout le village*, au curé de Dommartin[38]. Une reconnaissance de 1523 pour les biens du prieuré de Lausanne signalait encore à Peney-le-Jorat Sermod Moccand, Henri Jatton et Nicod fils de Jean Moccand. De même, en juin 1523, Barthélémy Bovet *de Samoëns* – dont le réseau familial était établi entre les Monts de Lutry et Montpreveyres dès avant 1499 – achetait à Aymon de Valloné un mas de terre et de bois de vingt-cinq poses situé *en Blanchel* sur le territoire de la paroisse de Villars-Mendraz. Il fut repris par Guillaume de Valloné en 1539[39]. Cela confirme le lien entre les biens fonciers des Valloné et le renforcement d'une filière migratoire du haut Giffre à Peney-le-Jorat, sur les lieux où d'autres chefs de feu s'étaient établis avec les Valloné avant 1500.

Les défricheurs de haute montagne qu'étaient les hauts Faucignerans exercèrent leur talent en bordure et à l'intérieur du Jorat. L'environnement leur était familier, et les hivers à peine moins rigoureux y étaient surtout moins longs que dans leur vallée alpine. Outre le fait que la plupart des patronymes mentionnés apparaissent dans les sources notariales avec la référence à leur origine paroissiale, les données des comptes de subsides disponibles pour la paroisse de Samoëns et celles ci-dessous qui nous servent d'échantillon concernant l'ensemble des patronymes de la paroisse de Sixt par hameau[40], soutiennent l'hypothèse d'un courant migratoire précis, dont les effets patronymiques à

37 ACV, Fn 271, 1534, Biens de Guillaume de Valloné. En effet, la taille de 1550 (ACV, Bp 14, f. 52-53 et 78-81) signale à Villars-Mendraz: Pierre Pigney, Sermoz Mojonier et Guillaume de Valloné, mais aucun De Lessert, ni Jatton et à Peney-le-Jorat: Guillaume Jatton, Pierre et Claude De Lessert. Cette distribution tend à prouver que les terres acquises par Aymon de Valloné avant 1499 étaient bien sûr les deux paroisses.

38 ACV, Ff 38, f. 38. Il s'agit de Jean et Pierre Tappy, de Claude Jayet et de Pierre et Jean Moccand *nominibus suis et totuis villagii seu comunitatis*. En 1480, la reconnaissance s'était faite pour Jordan Tappy, Jean Morelli, André Bornety, Antoine Jayet et Guillaume Vuictons, aucun de ces patronymes ne provenant de Sixt. Cf. ACV, Ff 16, f. 269. En revanche, en 1539, la reconnaisance se fit pour les patronymes suivants: *Jatton* (2), *Moccand* (4), Jayet (1), Pasche (1), *Delessert* (1), *Barbier* (1), Crosaz (1) et *Richard* (1) (en italique patronymes de Sixt) rendant manifeste l'importance du réseau sixtois dans la paroisse. Cf. ACV, Ff 80, f. 120.

39 ACV, Ff 48, f. 291 et Ff 80, f. 120.

Lavaux et dans le Jorat sont clairement lisibles dans le registre de la taille de 1550, un demi-siècle après la première implantation.

Ensemble des patronymes de la paroisse de Sixt, diocèse de Genève, par hameau selon le registre des feux de la gabelle du sel de 1561 et les comptes du Chapitre de Genève en 1496 et 1502[41]

Sixt: **De Passy**, **Marquet**, **Biord**, **De Lachat**, ***Regnand***, Pin, Turchebise, **Richard**, **Cordey**, **Mojonier**, **Pouly**, **Jatton/Joatton**.
Le Fay: **Jenot**
Englène: **Jenot**, De Baumes, ***Regnend***, **Desfayes/Du Fayet**, **Richardet**, Reynaudaz, **Moccand**, **Bron**.
Passy: **De Passy**, **De Lessert**, Cathelin, **Bayet**, Pranier, **Barbier**, Bullicat, **Du Crot**, **Desfayes/Du Fayet**.
Nambride: **De Nombridoz**, **Richard**, **Bastian**, **De Lessert**, **Tornier**, **Barbier**, **Moccand**, **Du Crot**.

Sources: ADS, SA 2021, 1561, f. 2-15. AEG, CD 20, 1496-1497 et CD 21, 1501-1502
En gras, patronymes mentionnés à Lavaux et dans le Jorat dès la première moitié du XVIe siècle; en gras et italique: patronymes mentionnés dès la seconde moitié du XVIe siècle.

Ainsi, sur les Monts de Lutry, vingt-quatre des trente-neuf chefs de feux (67 %) enregistrés en 1550 provenaient du haut Giffre[42] alors qu'il en allait de même sur les Monts de Villette, pour neuf des quatorze abergataires (64 %) et pour au moins deux des neufs *grangiers* signalés[43]. L'analyse patronymique de la taille de 1550 confirme que cette immigration avait débordé sur les Monts de Lavaux et dans le Jorat. Parmi les sept chefs

40 (Note de la p. 200.) Sauf le hameau de Salvagny qui relevait d'une autre seigneurie et n'apparaît pas dans la gabelle du sel de 1561. Pour Samoëns, il est possible d'en faire de même, la paroisse étant composée de vingt-six hameaux et d'un bien plus grand nombre de patronymes. ADS, SA 2021, f. 2-15. AÉG, CD 20 et CD 21.

41 Notons que les Hemery de Passy ont disparu du registre du sel de 1561. Pierre Delessert de Peney-le-Jorat rachète tous leurs biens à Janette fille de feu Michel Hemery en 1540. Cf. ACV, R5, Notaire Antoine Grandis, 1540, f. 25 et 99.

42 Soit: 3 Albin, 1 Bastian, 3 Bidaux/Bidal, 2 Bron, 1 Burnod, 1 Clerc, 2 Guilliet, 2 Jordan, 5 Marguerat, 1 Rouge, 2 Verney/Duverney, 1 Violet. Cf. ACV, Bp 13, f. 25-35.

43 Soit: 1 Albin, 3 Bastian, 1 Bovet, 1 Ducrot/Crot, 2 Desfaux, 1 Desfayes, 1 Joatton/Jatton, 1 Jordan, 2 Richard, 1 Rouge, 2 Ruffy, 1 Simon, 1 Tronchet. Cf. ACV, Bp 13, f. 63-65 et 70-73. En 1540, étaient encore signalés parmi les grangiers des Monts de Villette, Monet Bayet et Jean De Passy, tous deux de Sixt. cf. ACC, «S'ensuyve les maisons et feulx…», paroisse de Villette ca. 1540, document non classé.

de feu des Monts de Saint-Saphorin, Pierre et Claude (de) Nombridoz étaient venus du hameau de *Nambride* sur le territoire de la paroisse de Sixt alors que Gérard de Lachat était issu de cette même paroisse et Pierre Nachon du hameau du *Bérouze* dans celle de Samoëns[44]. Aux *Carbolles*, à cheval sur les paroisses des Tavernes et de Villette, se constitua un foyer de colons d'origine sixtoise avec Bernard Nombridoz et Pierre Richard ainsi que Bernard Desfayes et Monet Bayet[45]. À Peney-le-Jorat, alors dans la paroisse de Dommartin, une autre colonie de peuplement originaire de Sixt et de Samoëns s'était fixée puisque treize des vingt-deux chefs de feu recensés (59 %) portaient des patronymes issus de ces deux paroisses avec onze d'entre eux originaires de Sixt[46] et deux feux, résidant au lieu-dit *Villard-le-Jorat* (Villars-Tiercelin), portaient un patronyme septimontain (Albin, Tronchet)[47]. Parmi les neuf taillables du territoire voisin de Villars-Mendraz apparaissent Humbert et Sermoz Mojonier de Sixt ainsi que Guillaume de Valloné et Pierre Pigney de la paroisse de Samoëns alors qu'à Montpreveyres, quelques haut-faucignerans, issus des fratries nombreuses des Monts de Lutry et de Villette débordant sur les finages voisins, avaient également fait souche tout comme à Chapelle-Vaudanne[48], Mézières-le-Jorat et à Belmont-sur-Lutry[49]. En revanche, l'absence de patronymes du haut Giffre à Martherenges et au-delà dans le bailliage de Moudon ou, par-delà Lavaux, à Chardonne, Corsier-sur-Vevey et Vevey, ou encore à Pully, renforce le profil d'une implantation ciblée, liée à des réseaux familiaux du haut Giffre dont les premiers abergements à la fin du XVe et au début du XVIe siècle se firent principalement dans trois foyers de peuplement joratois: sur les Monts de Villette en *Montaubiaux*, *Riau-Corboz* et *Praz Pélisson*; sur les Monts de Lutry en *La Riondonnaire*, *Grandchamps*, *La Vaux de Sy*, *Margot* et au *Poisat*; dans l'axe joratois, de Peney-le-Jorat et environs (Villars-Mendraz, Chapelle-Vaudanne et Villars-Tiercelin)

44 ACV, Bp 13, f. 103 et 163.

45 ACV, Bp 13bis, f. 103 et 108 et Bp 14, f. 48. Les Nombredoz sont là dès avant 1550.

46 Soit 1 feu Bastian, 2 Delessert, 1 De Passy, 2 Jatton, 3 Moccand, 1 Hemery, 1 Tronchet, 1 Albin et 1 Richard, sans compter Jean Lembesioux époux Delessert dont l'origine patronymique reste inconnue, mais dont le lien laisse entendre qu'il était aussi originaire de Passy. Cf. ACV, Bp 14, f. 52-53. Par ailleurs, en 1619, Claude Cordey de Peney-le-Jorat est fait bourgeois de Lutry, autre patronyme issu de Sixt en lien avec Peney-le-Jorat (ACL, Jaune C1, Rôle de bourgeoisie).

47 ACV, Bp 14, f. 52-70. Septimontain = de la paroisse de Samoëns entourée de sept montagnes.

48 À Chapelle-Vaudanne (Chapelle-sur-Moudon), 3 Cordey, 1 Richard et 1 Bidal (soit cinq sur dix-huit feux). ACV, Bp 14, f. 80-81.

49 *À Villard-Mendraz*: Mojonier 2, Vallone 1, Pigney 1 (Cf. ACV, Bp 14, f. 78-79); *à Montpreveyres*: 2 Bastian, 1 Bovet, 1 Jordan, 1 De Chasbloz, 2 Bidal/Bidaux, 1 Plantin/Bovet (soit huit sur ving-quatre feux au total), *à Mézières-le-Jorat*: 1 Chappel, 5 Jordan alias Bellosier, 1 Albin, 2 Devaulx et 2 Hemery (soit dix sur quarante feux) et *à Belmont*: 2 Richard, 1 Albin, 1 Marguerat. Cf. ACV, Bp 14, f. 66-70 et Bp 13 bis, f. 165-169.

jusqu'à Montpreveyres et aux Monts de Saint-Saphorin en passant par Mollie-Margot, Les Tavernes *(Carbolles)* et Forel.

Des solidarités villageoises pérennes

Les métayers du haut Giffre s'étaient installés de manière définitive sur des terres relativement proches, créant un réseau de solidarités nécessaires au moment des défrichements, maintenant des relations de parenté déjà établies dans leur paroisse d'origine, et, enfin, privilégiant des liens d'affaires. Ce réseau perdura tout au long du XVIe siècle aussi bien dans le Jorat que sur les Monts de Lutry, Villette et Saint-Saphorin. Son maintien s'explique par l'isolement spatial joratois et par le fait que les mariages étaient avant tout affaire de famille[50]. Les renforcements des relations entre familles d'une même origine abergées sur des terres voisines s'effectuèrent d'abord selon des logiques de remembrement foncier par le jeu d'alliances matrimoniales. Ainsi, par exemple, Catherine Marguerat épousa en novembre 1524 Pierre Bron de Sixt demeurant sur des terres voisines sur les Monts de Lutry[51]. Mais les liens ne furent pas seulement liés à des intérêts patrimoniaux. Des relations d'affaires furent aussi menées en vertu d'une confiance forgée par une appartenance paroissiale commune. Elles furent manifestes entre deux descendants de la première génération d'immigrés lorsqu'en mai 1537, Jean Bastian (bourgeois de Lutry depuis 1535) cautionnait, d'une pièce de cinq florins, Claude Favre (de Saint-Jean d'Aulps) résident sur le Mont de Lutry envers Pierre Jatton (résident à Peney-le-Jorat) *à coust de deux charges de blé par le dit Claude reçu du dit Joaton*[52]. En d'autres termes, le rapport privilégié entre Bastian et Jatton, tous deux issus de familles originaires de Sixt, facilita la transaction entre ce dernier et Favre. De même en mai 1544, Bernard Jatton, natif de Peney-le-Jorat, était cautionné par Pierre Nombridoz établi sur le Mont de Saint-Saphorin alors qu'il recevait en amodiation la grange de Berthod Bidaux (originaire de Samoëns) résident sur les Monts de Villette,

50 Comme le stipulait un article énoncé par le Conseil de Lutry en 1533: *Que nul ne doit prendre fille ni espo(u)sé ni fayre espo(u)sé sans le conseil et le consentement de(s) parents et amis.* ACL, Bleu A1, septembre 1533, f. 108.

51 ACV, Di 37/2, Notaire Jean Croserens, f. 27. Laurent Marguerat, leur grand-père et père, avait été abergé en 1496 *en La vaux de sy* et Guillaume Bron, père de Pierre, tout à côté, *en Grandchamps*.

52 ACV, Di 19/1-3, Notaire Jean Chalon, 1529-1558, f. 2. Jean Bastian était le fils de Pierre Bastian le jeune de Sixt abergé en 1503 en Margot et Pierre Joatton descendait des Joatton de Sixt mentionnés à Peney-le-Jorat déjà en 1505. Pierre Joatton de Peney-le-Jorat détient pour 300 florins de biens rière Lutry en 1550. Cf. ACV, Bp 13, f. 38.

en Gourze[53]. Ce type de rapport, malgré la diversification progressive des liens conjugaux et la relative distance géographique, atteste un fort réseau de solidarités lié à une même identité paroissiale d'origine. Elle persista tout au long du siècle. Le cas des Delessert (ou De Lessert) est exemplaire de démarches en réseau. Pierre De Lessert devint bourgeois de Lutry en 1536; dès 1533, il était métayer de la *grange* des religieux de Savigny, *en Margot*, devenue *grange de la ville* dès 1537. Il perdura dans cette fonction jusqu'à la fin des années 1540, mais ne laissa pas de descendance identifiée à Lutry.[54] Cependant, les Delessert étaient déjà présents à Peney-le-Jorat depuis la fin du XVe siècle avec Étienne De Lessert venu du hameau de Passy dans la paroisse de Sixt et son fils Henri.[55] En 1539, les trois fils de ce dernier (Claude, Reymond et Pierre) résidaient toujours à Peney-le-Jorat et entretenaient encore des liens étroits avec leur paroisse et hameau d'origine. Claude avait épousé Françoise Biord de Sixt. Son frère, *provide* Pierre De Lessert de Peney-le-Jorat, rachetait en 1542 à Janette, fille de feu Michel Hémery du hameau de Passy dans la paroisse de Sixt et femme de Claude Morel de Mézières, « tous les biens immeubles situé et existans aud teriroire de Passiez quelquisoient iceulx bien et soyent lesdits biens em terres, maysons, pra, oches, cortils, champ, granges, boys, rapes, montagnez, pasquerages et aultres biens immeubles quelquy soient iceulx »[56]. Le réseau sixtois dans lequel ils s'inscrivaient perdura dans l'axe joratois et leur facilita le déplaçement vers Lutry durant le dernier tiers du XVIe siècle. En effet, en 1588, Claude Delessert de Bottens et natif de Peney-le-Jorat recevait la bourgeoisie de Lutry. D'abord grangier de Jean Tornier de Lutry en 1574, il devint, avec Humbert et Pierre Delessert ses cousins, grangier de la ville de Lutry dès les années 1580. En février 1580, il avait acquis une partie de la possession des Bastian *en Margot* qu'il amodiait en 1597 à Jean Bastian de la paroisse de Villette. Gonina Lavanchy dont la mère était née Delessert avait épousé ce dernier et était une nièce de Claude Delessert; Claude Delessert avait aussi pour neveu Pierre Delessert qui épousa en 1604 Thivenaz fille de feu Jean Bayet (de Sixt), grangier aux *Carbolles* à la limite de la paroisse de Villette et des Tavernes[57]. Les Delessert de Peney s'étaient donc déplacés vers les Monts

53 ACV, Di 19/1-3, Notaire Jean Chalon, 1529-1558, f. 19.

54 À ce sujet, cf. ACL, Bleu A1, 1536, f. 57, ACL, Rouge A4, 1545, f. 30 et ACL, Bleu A2, 1550, f. 71. ACL, Bleu A1, 1er avril 1533, f. 88.

55 Le patronyme à Passy (lié au lieu-dit *Combe de l'essert*) et à Nambride, paroisse de Sixt, comme dans le registre de la taille de 1550 s'écrit De Lessert. Ce sera la forme patronymique retenue par la famille De Lessert, banquiers à Genève dont l'origine est retracée jusqu'au De Lessert du Jorat vaudois par Gaston de Lessert, *Famille de Lessert. Souvenir et portrait*, Genève: SA des Arts graphiques, [1904].

56 ACV, Dg 131/4, Notaire Antoine Grandis, 1540, f. 25 et 99. Gaston de Lessert, *ibid.*, p. 10.

57 ACL, Bleu A4, 1574, f. 40 et Bleu A5, 1588, f. 60, 62 et 69v; ACL, Bleu A6, 5 mars 1597.

de Lutry en acquérant des biens de tiers d'origine sixtoise et entretenaient encore des liens matrimoniaux avec des familles venues de Sixt, résidentes sur les Monts de Villette. Jean de Valloné de Villars-Mendraz en avait fait de même en acquérant la possession et grange de Pierre Albin situé *en Nialin* qui passa ensuite à Mermet Marguerat[58]. Endogamie, intérêts patrimoniaux et liens d'affaires entre ces familles perduraient encore au XVIIe, comme en témoigne le registre de baptêmes de la paroisse de Dommartin entre 1612 et 1625 où les quinze enfants des trois frères Moccand de Peney-le-Jorat avaient tous pour parrains et marraines des Delessert, des Jatton et des Moccand[59]. Le maintien des réseaux familiaux s'explique par la circulation des femmes (qui même veuves se remariaient dans le réseau d'origine) et des sœurs qui assuraient l'échange des biens par la dot et des services sur la base d'un système d'alliances qui, au niveau des relations inter-familiales, impliquait un apport en travail; ce souci de continuité identitaire qui passait par l'ancrage de la terre et la résidence patrilocale s'inscrivait ainsi dans la diachronie du lignage et dans une logique de transmission des biens qui marquait encore à la fin du XVIe siècle l'identité du réseau issu du haut Giffre.

Qui étaient ces migrants ?

Ces migrants étaient-ils des hommes libres et affranchis ou étaient-ils encore taillables et dépendants de leurs autorités seigneuriales ? La question mérite d'être posée car, plus tardivement, en 1574, les conseils de Lutry et de Villette exigèrent des candidats à la bourgeoisie une lettre établissant leur qualité de non taillable[60]. Une pareille exigence fut émise afin de freiner l'immigration dans un contexte économique difficile où de nombreux misérables hantaient les paroisses de Lavaux (Voruz 1907). Pour le premier mouvement d'intégration d'étrangers, antérieur à 1550, le conseil de Lutry n'exigea aucun document, car, sans doute, la main-d'œuvre « étrangère » avait été nécessaire pour défricher les râpes, au vu du déclin relatif de la population de souche. Par ailleurs, à la fin du XVe siècle, le servage avait définitivement disparu dans la région lémanique bien que tardivement sur les terres dépendant du prieuré de Lutry[61].

58 ACL, Bleu A5, 3 juin 1588, f. 20v.

59 ACL, Bleu A6, 5 mars 1595 : Pierre et Henry Delessert, neveux de Humbert Delessert, grangier de Jean Crozerens, sont natifs de Peney et faits bourgeois de Lutry en 1598. ACV, Eb 46/1, Registre des baptêmes de Dommartin, 1611-1633.

60 ACL, Bleu A3, 14 juin 1574, f. 45.

61 Danielle Anex, *Le servage au Pays de Vaud (XIIIe-XVIe siècle)*, Lausanne : BHV 47, 1973, p. 283.

Les migrants provenant des vallées alpines avaient vécu un calendrier d'affranchissement plus ancien. Ils participaient de communautés vivant principalement de l'élevage[62] et ayant de fortes traditions d'autonomie. À la fin du XVe siècle, la plupart d'entre eux étaient des affranchis pour avoir acquis le droit de se déplacer, sans doute aussi parce qu'étant les cadets de fratries, ils se trouvaient déliés de toute obligation foncière et censitaire. En se faisant aberger, ils se trouvèrent soumis au cens, mais pas à la taille dans le sens servile. Ils n'entraient pas en possession de leur bien en fief taillable, mais libre et franc, soit en simple emphytéose. Ils ne devaient que les servir ou plutôt ce n'étaient pas eux qui les devaient, mais les biens qu'ils acquéraient en quelques mains qu'ils passent. C'est pourquoi dans les registres des redevances, nobles, bourgeois et étrangers payaient tous le cens pour leurs terres relevant du fief. Les étrangers du haut Giffre étaient donc des hommes « libres » qui avaient pu aussi bien acheter des terres à des tiers ou en acquérir en abergement après s'être loués comme métayers et tout aussi bien en vendre.

Pour la période qui nous occupe et dès le début du XVe siècle, les historiens du Faucigny[63] décrivent une économie alpine prospère au point de contribuer à l'essor démographique qui suscita la crise des prix conduisant à l'émigration. Il n'y avait pas alors de différence de niveau de vie entre les deux rives du Léman qui permette d'expliquer l'attrait pour les paroisses de Lavaux, hormis l'existence de terres encore libres à défricher. De plus, dans les inventaires, les abergataires étrangers sont désignés par le terme respectueux d'*honnête homme (honestus vir)* au même titre que les bourgeois de Lutry. Les Duverney du hameau dont ils portaient le nom dans la paroisse de Samoëns venaient d'un clan familial établi incluant le notaire Pierre Duverney du même mandement qui émit un acte en leur faveur en 1530[64]. Jacques Duverney, abergé en 1509 *en Margot*, faisait partie d'un réseau familial reconnu à Lutry avec ses deux fils *honorable* François Duverney, forgeron au *Voisinand*, abergé en 1513 *en Margot* et *frère* Claude Duverney, un des trois religieux du couvent de Savigny[65]. Laurent Marguerat venu du hameau de Chantemerle dans la paroisse de Samoëns était un respectable chef de feu lorsqu'il rédigea son testament en 1505 et légua, à ses sept enfants et à sa veuve, un domaine étendu *en La Vaux de Sy*[66]. Deux de ses fils étaient des religieux. Gérard Marguerat recevait en novembre 1526 en amodiation pour trois ans l'aumônerie du

62 Nicolas Carrier, *op. cit.*, pp. 299-376; Louis Binz, *op. cit.*, p. 26.
63 Louis Binz, *op. cit.*, p. 37; Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 183.
64 Nicolas Carrier, *ibid.*, p. 284; ACL, Bleu, K10, f. 3.
65 ACL, Bleu K10, 1509, f. 3 et 1513, f. 27; ACL, Bleu A1, 1530-31, f. 22.
66 ACV, Di 21/1, Notaire Rod Chalon, 1502-1520, f. 53.

prieuré bénédictin de Lutry pour la somme de 120 florins par an, avec la caution de Jean Marguerat son frère, avant de devenir sacristain en 1529[67], et Jacques Marguerat leur frère était moine de l'abbaye cistercienne de Montheron[68]. Suite aux abergements de terres du prieuré de Lutry, Aymon de Valloné était, comme nous l'avons déjà examiné, un gros propriétaire terrien à Villars-Mendraz en 1499 et probablement à ce titre fut fait notaire du chapitre de Lausanne en 1503. Enfin, Pierre Bastian l'aîné et Pierre De Lessert, originaires de la paroisse de Sixt, voyaient leurs noms précédés du titre de *provide* de même que le charpentier Mermet Chappuis venu du hameau de Verchaix dans celle de Samoëns[69]. Ce terme impliquait une certaine reconnaissance lorsque le premier des trois acheta à Pierre Branchis de Grandvaux un mas de terre *en Praz Pélisson*, en 1507, jouxtant une première propriété acquise en 1503, qui finit par regrouper en 1516 cinquante-trois poses de prés, terres et bois qu'il exploitait avec ses cinq fils. La famille faucignerande était patriarcale[70], et les chefs de feux qui venaient s'établir sur les *Monts* reproduisaient le modèle d'autant plus qu'ils formaient de véritables minicolonies de peuplement, leurs voisins immédiats étant, la plupart du temps, issus de la même paroisse d'origine. Entouré souvent de ses quatre ou cinq fils, d'autant de belles-filles, de ses petits-enfants, le patriarche-chef de feu était une autorité qui méritait respect en ce début du XVIe siècle où les pestes récurrentes décimaient souvent les lignages.

S'il y eut une différence de niveau de vie entre les deux rives du Léman, celle-ci ne se manifesta que plus tard, à partir du milieu du XVIe siècle, et fut certes durable. Pour l'heure, la montagne faucignerande à la fin du Moyen Âge était un espace très humanisé et développé. Dès le XIe siècle, les monastères s'y étaient implantés et avaient donné un nouvel élan aux défrichements qui n'avaient eu de cesse jusqu'au XIVe siècle. L'abergement d'alpages par les monastères à la recherche de fonds y avait pris le relais des défrichements des bas de vallées, dès la fin du XIIIe siècle. Les migrants défricheurs arrivés sur les Hauts de Lutry et de Villette, et dont plus de la moitié étaient propriétaires de *mas* en 1550, relevaient de l'esprit pionnier, caractéristique de la société alpine dont ils provenaient. Ils mirent en œuvre une même démarche dans la mesure où ils trouvèrent un environnement similaire à celui qui était le leur à Sixt et à Samoëns.

67 ACL, Rouge A3, 1529, f. 11.

68 ACL, Bleu A1, 18 juin 1534, f. 135.

69 Provide ou vertueux, titre conféré aux chefs et aux premiers d'une ville selon Franz-Raoul Campiche, « Les titres sous l'Ancien Régime », *Bulletin généalogique vaudois*, 1998, pp. 28-29, en l'occurrence, au chef d'un clan familial paysan d'importance. ACV, Di 21/1, Notaire Rod Chalon, 1507, f. 73 ; ACV, Dg 131/4, Notaire Antoine Grandis, 1543, f. 111 et 113.

70 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 255.

Là-bas, à une altitude identique à celle du Jorat[71], ils avaient pratiqué une agriculture de montagne dans une vallée où se retrouvait une même trilogie: terres à *moilles*, activité pastorale et exploitation de la forêt. La polyculture vivrière basée essentiellement sur l'association orge-avoine et l'importance de l'élevage dans la vie économique y étaient semblables. Enfin, le cadre physique était aussi caractérisé par un habitat dispersé en *granges* éparses. Dans le haut Giffre, il n'y avait pas de bourgs, et Samoëns était un *villagium*, sans murailles. À Sixt, le village autour de l'église abbatiale n'avait guère plus d'importance que les «écarts» et autres hameaux[72]. Les conditions étaient ainsi réunies pour une transplantation favorable dans la mesure où les migrants retrouvaient sur les Monts et dans le Jorat un contexte proche de celui de leur paroisse d'origine et que les conseils des communes de Lutry et de Villette avaient procédé à la concession de terres sur les râpes.

Une colonisation par enclaves affinitaires en réseaux familiaux

Les étrangers du haut Giffre manifestèrent une vigueur reproductive égale à celle qui les avait contraints à l'émigration. Ils engendrèrent de vigoureuses fratries. Essayer de mesurer la diffusion de cette population nouvelle en 1550 doit d'abord nous rendre attentif aux logiques migratoires qui tendirent à former des enclaves affinitaires. Car, dans la mesure du possible, ces étrangers eurent tendance à se regrouper sur des mêmes portions du territoire en particulier sur les Monts où la rudesse climatique n'effrayait pas ces paysans de haute montagne, au contraire des anciens bourgeois des bas de la paroisse qui ne voulaient point y résider.

Ils provenaient de communautés alpines où les solidarités familiales étaient fortes et les identités paroissiales, marquées. Certaines familles arrivèrent avec des liens préétablis qui perdurèrent sur leur lieu d'implantation dans la mesure où elles cherchèrent à être abergées sur des terres voisines. Le cas le plus caractéristique est celui des Bastian, Richard (alias Fontannaz) et Tornier, tous issus du hameau de Nambride dans la paroisse de Sixt, qui acquirent dès 1503 des possessions contiguës *en Margot, au Poisat et en Praz Pélisson* aux confins des grandes paroisses de Lutry et de Villette[73]. D'autres familles de Sixt se trouvaient dans les proches parages tels les Bron en *Grandchamps* et Pierre Jatton de Peney-le-Jorat qui possédait en 1550 pour 300 florins

71 Les fonds de vallée de Samoëns et de Sixt se situent entre 750 et 850 mètres d'altitude.

72 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 192.

73 ACC, L71/123, f. 110-120 et 157-159.

de biens fonciers sur le Mont de Lutry. Les Delessert de Peney-le-Jorat, anciens voisins de Nambride et de Passy vinrent les rejoindre comme nous l'avons déjà noté. Sur les Monts de Villette une autre colonie issue de la même paroisse de Sixt regroupa les Bayet, De les Mellierex, Desfayes/Fayet et Ducrot/Crot, abergés sur des terres voisines aux *Carbolles* près du ruisseau *Grenet*[74]. Ceci met en lumière l'ancrage en réseau familial de ces Faucignerans établis sur les râpes.

Les immigrés de Samoëns en firent de même puisque le mas de Laurent Marguerat acquis en 1496 en *La Vaux de Sy* jouxtait celui d'Henry Duret au même lieu. Ceux de Claude Rouge *en la Riondonaire*, Ansermoz Jordan en *Praz Lugrin*, Jacques Duverney *en Margot*, Pierre Albin et Berthod Bidaux *en Nialin*; ceux des Bovet et des Guillet alias Défaux *en la Signollaz* et de Pierre Ruffy *en Praz Pélisson* ne se trouvaient guère éloignés[75].

Ensemble des chefs de feu sur les Monts selon le registre de la taille de 1550

Monts de Lutry					Monts de Villette				
Nom	Prénom	F	Origine	PA	Nom	Prénom	F	Origine	PA
Marguerat	Claude	110	Samoëns	1496	Bastian	Étienne	219	Sixt	1503
Marguerat	Guillaume	37	Samoëns	149	Bastian	Jean et Pierre	87	Sixt	1503
Bron	Georges	40	Sixt	1517	Charlet	Rolet	88	?	?
Bron	Feu Pierre	140	Sixt	1517	Hugonet	Claude	89	?	?
Bidal	Laurent	138	Samoëns	1499	Bastian	Vuiffray	50	Sixt	1503
Plantin	Jean	120	Aulps	1499	Rouge	Étienne	146	Samoëns	?
Caymossin	Antoine	100	Valsesia	1533	Bechet	Laurent	137	Lombard	?
Bidal	Claude	22	Samoëns	1499	Richard	Claude	128	Sixt	1507
Bidal	Jacques	163	Samoëns	1499	Richard	Pierre	109	Sixt	1507
Jordan	Pierre	162	Samoëns	1522	Bovet	Jean	242	Samoëns	?
Mestral	Jean	32	Villard/Boège	?	Ducrot	Bernard	124	Sixt	1515
Lisod	Hoirs Pierre	69	Diocèse de Genève	? ?	Margnin	Jean	223	?	?
Albin	Pierre	202	Samoëns	1504	Marulier	Martin	350	?	?
Bastian	Claude	421	Sixt	1503	Desfayes	Jean	247	Sixt	1523
Benatruz	Jacques	111	Saint-Cergues	?	Dufranoz	Jean	0	Groisy	?
Marguerat	Claude	18	Samoëns	1496	Carvarin	Pierre	0	?	?
Gindroz	Mermet	23	Les Gets	?	Jatton	Bernard	0	Sixt	?

74 ACC, L71/123, f. 169-172 et 180-182.
75 ACL, Rouge A3, 1531 et ACL, Bleu K2.

Monts de Lutry					Monts de Villette				
Nom	Prénom	F	Origine	PA	Nom	Prénom	F	Origine	PA
Albin	Michel	175	Samoëns	1504	Dufranoz	Pierre	0	Groisy	?
Cottet	Claude	11	Le Biot	1513	Rosset	Gabriel	0	Le Biot	?
Peraulaz	François	52	Le Biot	?	Escoffey	François	0	?	?
Jordan	Sermoz	160	Samoens	1522	Tissot	Jean	0	?	?
Marguerat	Jean	57	Samoëns	1496	?	Anserme	0	?	?
Marguerat	Claude	290	Samoëns	1496	Brechet	Loys	0	Megève	?
Guillet	Mermet	247	Samoëns	1499	Ramu	Berthod	0	?	?
Guillet	Pierre	637	Samoens	1499					
Clerc	François	0	Samoëns	?					
Gindroz	Pierre	0	Les Gets	?					
Albin	Margueritte	0	Samoëns	1504					
Viollet	Aymé	0	Samoëns	?					
Fer	Claude	0	Viuz-en-Salaz	?					
Rouge	Mermet	0	Samoëns	1511					
Mennet	Jean	0	Habère	?					
Duverney	Jacques	0	Samoëns	1509					
Girod	Michel	0	Groysy/ Genevois	?					
Chevaley	Humbert	0	?	?					
Verney	Jean	0	Samoëns	1509					
Vers	Jacques	0	Combe de Boège	?					
Burnod	Claude	0	Samoëns	?					
Peneveyre	Pierre	0	Aulps	?					
Berthod	Nicolas	0	Les Gets	?					

Sources: ACV, Bp 13 f. 25-35 et 63-73; l'ordre d'enregistrement par le registre de la taille est respecté dans le tableau; Abréviations: F= fortune en florins, PA= date du premier abergement

La taille de 1550 confirme que les Monts étaient le principal lieu de résidence d'une population de récente implantation, non seulement parce qu'ils étaient exclusivement peuplés de nouveaux bourgeois, mais surtout parce qu'en tenant compte des seuls chefs de feux nouveaux dans le finage, 39 % d'entre eux résidaient sur les Monts et, parmi ces derniers, 67 % provenaient du haut Giffre. Sur les Monts de Villette, la totalité des chefs de feu étaient aussi des étrangers d'implantation récente et près de 40 % d'entre eux avaient une origine semblable. Cela confirme la corrélation entre marge spatiale et marge identitaire. À cette date, la plupart des mas avaient déjà été partagés par la deuxième ou même par la troisième génération issue des premiers migrants, les revenus étant pour la plupart, faibles ou nuls. En même temps, certains de leurs descen-

dants s'étaient redistribués sur les bas des finages et quelques-uns accédaient même à des revenus moyens comme vignolans ou propriétaires de vignes.

L'analyse patronymique de la taille de 1550 confirme que les hauts de Lavaux et le Jorat furent une destination privilégiée des émigrés du haut Giffre. Dans son étude des rythmes migratoires faucignerans, Carrier[76] souligne que les Chamoniards se tournèrent plutôt vers le Valais et la vallée du Rhône alors que les habitants du bas Faucigny se dirigèrent en priorité vers Genève. Il relève aussi que la basse vallée de l'Arve resta un débouché naturel pour l'excédent de population du haut Giffre et que les migrants en étant issus n'allèrent guère au-delà comme le prouve la liste des bourgeois de Genève dressée par Covelle (1897). En effet, parmi plusieurs centaines de nouveaux bourgeois, ce dernier n'enregistre du milieu du XVe au milieu du XVIe siècle que cinq individus de Sixt et de Samoëns[77]. La faiblesse de l'émigration du haut Giffre vers la cité épiscopale contraste avec le courant migratoire en direction des hauts de Lavaux et du Jorat dont la vigueur permet d'avancer que ce fut avec la basse vallée de l'Arve, la principale destination des migrants défricheurs du mandement de Samoëns. Ceci permet de corriger Binz, car la poussée démographique du haut Faucigny n'entraîna pas comme il l'écrivait « la reprise des défrichements dans le Jura à la fin du XVe siècle »[78], mais bien dans le Jorat. L'homonymie du terme latin *jura* désignant ces deux espaces forestiers a légitimement pu prêter à confusion. Le fait que les patronymes de Sixt et de Samoëns se retrouvent encore aujourd'hui dans le Jorat et soient absents des Juras vaudois et neuchâtelois en offre la preuve a posteriori.

Avant 1500, les hommes furent rares, aussi bien en bordure que dans le Jorat. Dès les années 1540, une fois le processus de colonisation accompli, ce furent les tenures qui manquèrent tandis que les hommes se démultiplièrent. Le morcellement fut dès lors une lame de fond qui dispersa les mas dans un irrésistible mouvement de partage successionaire. Ceci entraîna d'abord la paupérisation d'une population en croissance démographique. Le brigandage qui caractérisa la région en fut la directe conséquence dans la mesure où la population resta accrochée aux tenures des mas originels. Malgré la fragmentation foncière, certains descendants des colons originels cherchèrent constamment à recomposer ne serait-ce que partiellement les mas originels. L'histoire de l'occupation du sol sur les Monts de Lutry et de Villette se caractérise ainsi par la

76 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 106.

77 André Covelle, *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève, publié d'après les registres officiels*, Genève: J. Jullien, 1897, pp. 77, 101, 109, 136, 160, 189, 202 et 205; soit trois de Sixt en 1476, 1490 et 1507 et deux de Samoëns en 1487 et 1524.

78 Louis Binz, *op. cit.*, p. 70.

permanence de clans familiaux issus du haut Giffre dont les patronymes se trouvèrent liés, parfois jusqu'à la fin du XXe siècle, au territoire reçu en abergement[79].

Ce courant migratoire ne commença pas comme l'affirmait Grandjean[80] dès les années 1530, ni comme le supposait Carrier[81] au début du XVIe siècle. La construction de l'univers entier des nouveaux bourgeois lutriens a permis de souligner la temporalité, la systématicité et l'importance du flux, en lien avec les déterminants exogènes et endogènes, dès les deux dernières décennies du XVe siècle. Il s'est agi d'abord d'une migration temporaire qui conduisit ensuite à la colonisation ultime des derniers espaces à conquérir sur la forêt avec une implantation par abergement repérable sur les Monts de Lutry et de Villette dès 1491 et dans le Jorat avant 1499.

Enfin, l'analyse du corpus permet de constater qu'aucun des migrants n'exerça le métier de maçon durant la première moitié du XVIe siècle. Les paysans du haut Giffre, colonisateurs des Monts de Lavaux et du Jorat, précédèrent de plusieurs décennies les maçons dont les premiers ne furent enregistrés, au plus tôt, qu'à partir de la seconde moitié du XVIe du siècle[82].

Sources[83]

ACC: Archives communales de Cully

- L1, Paroisse de Villette, manuaux du Conseil 1556-1573.
- L1 3/6, Focages et nombre de tous feuz de la paroisse de Villette, 1570.
- L1 3/7, Déclaration des étrangers de la paroisse de Villette, 1574.
- L28, Comptes de gouverneurs de la paroisse de Villette, 1460-1516.
- L29, Comptes de gouverneurs de la paroisse de Villette, 1517-1550.
- L71/120, Registre des reconnaissances en faveur de la commune de Villette, 1449-1508.
- L71/122, Registre des reconnaissances, Villette, 1516-1521.

79 C'est le cas des Delessert et des Bastian aux confins des grandes paroisses de Lutry et de Villette, puis des communes de Savigny et de Forel, en *Margot* et au *Grenet* dont on peut suivre l'implantation de longue durée par les terriers, puis les plans cadastraux jusqu'à la fin du XXe siècle.

80 Marcel Grandjean, *op. cit.*, p. 477.

81 Nicolas Carrier, *op. cit.*, p. 107.

82 Les premiers maçons du haut Giffre furent *un qui se nomme Polye* (Pouly, de Sixt) *résident a Lustrier qui a appris à ferit et à mantenir les chemins*, en juin 1551 (ACL, Bleu A2, 1551, f. 96v.), Claude Mojonier de Samoëns mentionné dès 1568 à Mézières-le-Jorat, précédant Huguet Amaudruz de Verchaix, paroisse de Samoëns, cité dès 1588 à Lutry et Jean Regnens de Samoëns présent dans la paroisse de Villette dès 1588.

83 L'auteur remercie la Commune de Lutry pour son soutien à la recherche dans les Archives départementales de Savoie à Chambéry.

- L71/123, Extrait des reconnaissances faites en faveur de la Commune de Villette, 1450-1525.
- L72/124, Extrait des reconnaissances en faveur de la commune de Villette, 1422-1502.
- L73/126, Deux volumes de la Grosse Saubre, 1532-1542.
- L89/179a, Familles reçues à Bourgeois de la paroisse de Villette.
- L86/163, Lods fait au nom de la Communaulté de Villette.
- L121/252, Comptes des gouverneurs de la ville de Cully, 1415-1534.
- *Sensuyvent les mayssons et fehulx riere la paroisse de Villette et aussi les personnes demorant en ycelle.* Document non classé circa 1540.

ACL: Archives de la Commune de Lutry

- Bleu A1-25, Manuaux des Conseils de la Commune de Lutry, 1529-1801.
- Bleu K1-4 (1377-1525), K5-8 (1493-1519), K9 (1523), K10 (1529); K13 (1489-1546), Cadastres: Fief de la ville de Lutry, registre des reconnaissances.
- Bleu Z2, Inventaire des titres latins fait en 1680 par Gaulis.
- Bleu Z3b, Inventaire des titres français de la ville et communauté de Lustry reçus en 1753.
- Rouge A1-30, Comptes communaux, 1373-1799.
- Noir B1-12, Comptes de l'hôpital, 1460-1704.
- Jaune C1, Recueil des Lettres de bourgeoisie, 1534-1780.
- Jaune C2, Registre contenant des traités, délibérations de rolles des anciennes familles bourgeoises et à la charge des paroisses de Lutry et de Villette.
- Jaune C2, *Rolle de tous ceux que l'on a pu découvrir avoir été receus a Bourgeois a Lutry dès la prise du Pays tant par les livres du Conseil que par les livres de Bourgeoisie* dressé par le secrétaire Mégroz en 1741.
- Jaune C2, Rôle des familles bourgeoises de Lutry dressé en 1787 par J. Burnier secrétaire paroissial, revu et complété par F. R. Campiche, 1913-1914.

ACV: Archives cantonales Vaudoises

Bp 13, Bp 13bis et Bp 14, Registres de la taille de 1550.
Dg 13/2-3 (890 673), Registre de Jaques Bergier, 1540-1548.
Dg 210/1, Notaire Nicolas Renguis, 1490-1505.
Di 113/1-4 (896 216), Notaire Aymon Sordet, 1510-1531.
Di 21/1-3 (910194), Notaire Roud Chalon, 1502-1536.
Di 19/1-3 (910193), Notaire Jean Chalon, 1529-1558.
Di 18/1-3 et Di 20/1-2 (910193), Notaire J. A. Chalon, 1581-1583.

Di 37/4-5 (1050029), Notaire Jean Croserens, 1489-1492.
Di 48/1-2 (910702), Notaire Claude De Place, 1565-1570 et Di 48/1-4 (910704), Notaire Claude De Place, 1565-1618 et Di48/6-11 (910704), Notaire Claude De Place, 1571-1580.
Dg 131/4, Notaire Antoine Grandis, 1538-1545.
Eb 46/1, Registre des baptêmes et des mariages de la paroisse de Dommartin, 1611-1613.
Ff 16, Extrait des reconnaissances du mandement de Dommartin et villages dépendants, 1480.
Ff 32 bis, Grosse de Aymon de Montfalcon à cause des biens du Prieuré de Lutry, 1500-1512.
Ff 38, Reconnaissance en faveur de l'église paroissiale de Dommartin relevant du chapitre de Lausanne, 1505.
Ff 47, Chapitre de Lausanne, Reconnaissances, 1523, f. 181-224.
Ff 48, Extrait des reconnaissances pour le chapitre et le prévôt de Lausanne à cause des fiefs de Dommartin, 1523-1531.
Ff 80, Revenus du bailliage de Lausanne à cause du Chapitre 1539.
Fn 271, Copie de reconnaissance d'Aymon de Valloné en faveur d'Aymé de Montfalcon, évêque de Lausanne ainsi que commanditaire de Pierre de Lutry, 4 février 1499-00, f. 1-14 et Double des légances des biens de Guillaume de Valloné autrefois à ces antecesseurs abergés par le prieuré de Lutry sous la cense de seize florins, 1534, f. 15-22.

ADS: Archives départementales de Savoie, Chambéry

- SA 14533-14536, Comptes de subsides, 1372, 1378, 1384,1387.
- SA 14483, Compte de châtellenie, 1474-1475.
- SA 14491, Compte de châtellenie, 1483-1484.
- SA 2021, Gabelle du sel, 1561.

AEG: Archives de l'État de Genève

- CD 20, Comptes du chapitre, titres et droits, 1496-1497.
- CD 21, Comptes du chapitre, titres et droits, 1501-1502.

Annexe

Patronymes issus des paroisses de Samoëns et de Sixt implantés dans celles de Lutry, Villette, Saint-Saphorin et dans le Jorat: fin XVe et XVIe siècles

Patronyme	Hameau	Paroisse	Cité dès	Réception bourgeois
Albin	Mathonnex	Samoëns	1504 à L	L 1535
Amaudruz/ Amoudruz **(M)**	Verchaix	Samoëns	1579 à L	L 1588
Bidaux/Bidal	Villarin	Samoëns	1504 à L	L 1535
Bovet	Mathonex	Samoëns	**1499** à L	L 1535
Burnod	Vallon	Samoëns	1541 à L	L 1549
Cabulo (de)	Secoen	Samoëns	1522 à L	+
Chappuis **(C)**	Verchaix	Samoëns	1535 à L	L 1535
Charvet		Samoëns	**1495** à Mo	
Chavassinaz (de la)	Mathonex/	Samoëns Vigny	**1466** à L	+
Chevance **(C)**	Mathonnex	Samoëns	1542 à V	V a. 1560
Clerc **(C)**	Verchaix	Samoëns	1530 à L	L 1546
Cullaz **(C)**	Le Vernet	Samoëns	1535 à L	L 1535
Desfaux	Chosalet	Samoëns	**1499** à L	L 1535
Desvy (De les vy) **(C)**	Samoëns/Vallon	Samoëns	1539 à L	L 1546
Devallonné/ Vallon (de)	Vallon	Samoëns	**1499** à VM	V 1611
Dubosson *alias* Magniguet	Samoëns/ Le Vernet	Samoëns	1504 à V **1499** à VM	+
Duc	La Rosière	Samoëns	1543 à L	L 1543
Dunoyer/Noyer	Vigny	Samoëns	1545 à V	V a. 1574
Duret	La Turche	Samoëns	**1495** à Mo 1501 à L	+1506
Duverney/Verney	Le Vernet	Samoëns	1509 à L	L 1535
Favre	Letelley/Bérouse	Samoëns	1495 à L	L 1535
Guillet	Chantemerle	Samoëns	1509 à L	L 1535
Guillion	Chantemerle	Samoëns	1543 à L	L 1543
Jaquemod	?	Samoëns	1549 à L	L 1549
Jordan	Mathonnex	Samoëns	1522 à L	L 1535
Marguerat	Chantemerle	Samoëns	**1496** à L	L 1535
Mellioret	Les Papars	Samoëns	1543 à L	L 1543
Nachon	Le Bérouse	Samoëns	1550 à SS	+
Pegnay/Peney	L'Etteley	Samoëns	1543 à L	L 1543
Pilicier	Vigny	Samoëns	1548 à SS	+
Regnens **(M)**	Chantemerle	Samoëns	1588 à V	+
Rouge	Verchaix	Samoëns	1507 à L et V	L 1535
Ruffy	Le Saix	Samoëns	1513 à V et L	L 1543

Patronyme	Hameau	Paroisse	Cité dès	Réception bourgeois
Simon	Le Bérouse	Samoëns	1503 à V	V 1551
Tronchet	Villarin/Miaux	Samoëns	**1487** à L	+
Violet	Le Vernet	Samoëns	1530 à L	L 1535 V 1635
Barbier	Nambride	Sixt	1539 à PJ	+
Bastian	Nambride	Sixt	1503 à L et V	L1535, 1543 V1525
Bayet	Passy	Sixt	1531 à V	V1551
Bergier	Sixt	Sixt	1523 à L	+
Braye	Sixt	Sixt	1502 à L	L 1543
Bron **(C)**	Englène	Sixt	1519 à L	L 1535
Cordey	Sixt	Sixt	1527 à PJ	L 1619
Crot/Ducrot	Le Crot	Sixt	1508 à V	V 1551
De Lachat	Sixt	Sixt	1550 à V	+
De Lessert Delessert	Nambride/Passy	Sixt	1536 à L 1539 à PJ	L 1536 et1583
De Passy	Passy	Sixt	1540 à V *ca.* 1500 à L	+
Desfaye/ Fayet	Englène	Sixt	1525 à L et V	V 1551
Delesmellierex	Mont Béné	Sixt	1531 à V	+
Hemery	Passy	Sixt	1540 à Me	+
Jatton /Joatton	Sixt	Sixt	1524 à PJ et à V	+
Jenod	Le Fay/Englène	Sixt	1575 à S	+
Marquet/Morquet	Sixt	Sixt	**1492** à PJ	+
Moccand	Nambride	Sixt	1505 à PJ	L 1565
Mojonier **(M)**	Sixt	Sixt	1541à VM et 1568 à Me	+
Nombredoz/ Nambridoz	Nambride	Sixt	1544 à SS	V 1634
Pouly	Sixt	Sixt	1535 à L	L 1535
Richard	Nambride/Sixt	Sixt	1507 à V	V 1551
Richardet	Englène	Sixt	1524 à L	L1563
Tornier/Tornare	Nambride	Sixt	1513 à L	L 1535

L = Lutry; V = Villette; SS = Saint-Saphorin; PJ = Peney-le-Jorat; Me = Mézière-le-Jorat; VM = Villars-Mendraz; S = Servion; Mo = Montreux; + = n'accède pas à la bourgeoisie dans les finages de Lutry et de Villette; **(M)** = maçon; **(C)** = *Chappuis*. Années antérieures à 1500: en gras.